



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

ACCOMPAGNER
LA RÉUNION
SUR LA VOIE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE



BILAN D'ACTIVITÉ

2019 DE LA DEAL RÉUNION

SOMMAIRE

EDITO
05

EAU ET
BIODIVERSITE
06-07



LA PREVENTION
DES RISQUES
ROUTIERS
15



ACTIONS A
L'INTERNATIONALE
DANS LA ZONE
SUD OCEAN INDIEN
21

08-09
AMENAGEMENT
DURABLE DU
TERRITOIRE

DEVELOPPEMENT
DURABLE EN
ACTION
10-11

ENERGIE
ET CLIMAT
11

16-17
RISQUES
ANTHROPIQUES

18-20
CONTRIBUTION
DES ANTENNES
TERRITORIALES

FAIRE
CONNAITRE
SON ACTION
24-25

12-13
POLITIQUE
DU LOGEMENT

14-15
RISQUES
NATURELS



22-23
ORGANISATION ET
MOYENS AU SERVICE
DES MISSIONS DE
LA DEAL

26-27
ORGANI-
GRAMME



Cœuvre réalisée par la classe
TECMES du lycée Jean Perrin
à Saint-André

EDITO



Quelques semaines après ma prise de fonction en tant que directeur, je mesure, comme vous allez pouvoir le faire à la lecture de ce rapport d'activités 2019, la variété et la richesse des missions de la DEAL au service de nos territoires et de nos concitoyens.

La DEAL, ses 300 agents dont je salue le professionnalisme et l'implication, sont mobilisés sur la plupart des grands enjeux auxquels est confrontée La Réunion.

Ainsi, vous trouverez retracées dans les pages qui suivent les actions conduites pour préserver la biodiversité si singulière de notre île, ses magnifiques paysages, la qualité de ses eaux, pour protéger les populations et prévenir les risques naturels, technologiques ou routiers, pour promouvoir la transition énergétique, pour accompagner un aménagement durable de nos territoires ou encore pour assurer un logement digne à chacun.

La DEAL exerce des missions d'instruction et de contrôle qui participent à garantir le respect de la réglementation, c'est important dans un Etat de droit. Mais au-delà, l'ambition de la DEAL est de faire partager par tous les acteurs et par la population l'objectif d'un développement durable et équilibré de notre territoire.

Le travail de sensibilisation aux enjeux environnementaux et naturels, aux risques, au développement durable, tout comme la construction et le partage de connaissances, font partie de l'ADN de la DEAL.

Concilier transition écologique, transition énergétique et réponse aux besoins de nos concitoyens en particulier les plus fragiles est le défi qu'il nous faut relever, illustré par exemple par le Plan Logement Outre-Mer de La Réunion signé le 3 décembre et qui va permettre d'amplifier la construction de logements sociaux et la lutte contre l'habitat indigne.

Cette capacité à orienter l'aménagement du territoire et à inscrire l'accompagnement des projets indispensables à l'activité économique et aux besoins de nos concitoyens dans une logique de développement durable est au cœur de l'action que conduit la DEAL sous l'autorité du Préfet de La Réunion.

C'est ce que met en lumière ce rapport d'activité. C'est à n'en pas douter ce qu'il nous faudra encore renforcer en 2020 dans la perspective post crise sanitaire et dans un partenariat que je souhaite le plus large possible.

Philippe Grammont,
directeur de la DEAL Réunion

//
**Au service
de La
Réunion
et de son
avenir ...**
//



EAU ET BIODIVERSITÉ

FAITS MARQUANTS

L'année 2019 s'est traduite par la déclinaison à La Réunion du plan interministériel sur la biodiversité avec une ambition fixée par le Préfet pour ses services à la hauteur des enjeux locaux.



Elle a été également marquée par des progrès importants en matière de police de l'environnement avec l'établissement d'une nouvelle stratégie interservices, l'organisation d'une réunion élargie aux collectivités sur le thème des déchets ou encore la réalisation d'une formation délocalisée d'une trentaine de nouveaux policiers de l'environnement.



La DEAL s'est aussi impliquée dans l'analyse des phénomènes érosifs en amont du lagon de St Leu (continuum terre-mer).

INSTRUCTION ET POLICE DE L'EAU

L'année 2019 a été marquée par le portage de la procédure d'autorisation environnementale qui encadre désormais les projets d'aménagement. Au titre de l'instruction des dossiers « Police de l'eau », plus d'une centaine de dossiers ont été déposés, instruits ou en cours d'instruction. Les opérations de contrôle ont notamment concerné le projet de captage d'eau sur le Bras de la Plaine, le chantier de la NRL, le nouveau franchissement de la rivière des Galets, les pêcheries de bichiques, les remblais en zone inondable ou les travaux sur le Domaine Public Fluvial.

Si l'effort de mise aux normes des stations d'épuration a permis de rattraper un retard considérable, un travail important a été poursuivi sur le volet collecte des eaux usées. L'année 2019 a été l'occasion d'initier une action de long terme sur le suivi des rejets industriels. Par ailleurs, suite aux différentes remontées du terrain concernant les rejets sauvages de matières de vidange dans les réseaux d'assainissement collectifs, une action spécifique de la DEAL a été menée avec succès pour améliorer la filière de gestion de ces matières.



POLITIQUE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ D'EAU DOUCE

La DEAL a porté résolument avec tous les partenaires de l'eau, au premier rang desquels le Département et l'Office de l'eau, la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau dont l'objectif est la restauration du bon état des masses d'eau au plus tard en 2027. 2019 a été marquée par le lancement de l'élaboration du prochain SDAGE, stratégie partagée sur l'eau. L'état des lieux, préliminaire à l'exercice, a mis l'accent sur une situation difficile à La Réunion avec des pollutions croissantes, des obstacles à la continuité ou encore une surexploitation des masses d'eau côtières.

Grâce aux efforts de la DEAL, le plan d'action eau dans les DOM a continué à se déployer à La Réunion avec comme premier résultat la signature du premier contrat de progrès (avec la CASUD). De nombreux progrès sur la gestion des poissons endémiques de La Réunion, dont les bichiques font partie, ont été également accomplis. La régularisation des embouchures s'est poursuivie tandis que les opérations de lutte contre le braconnage, sous l'autorité du Comité antifraudes, ont été menées.



Enfin, comme chaque année, la DEAL a mis en œuvre le programme d'entretien du Domaine Public Fluvial.

POLITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE

La DEAL a porté de nombreuses actions de gestion et de conservation des espèces indigènes et des milieux naturels.

Elle a poursuivi l'animation de la mise en œuvre des plans de conservation d'espèces menacées, d'actions de restauration de milieux naturels prioritaires, des trames vertes et bleues et de la stratégie de lutte contre les espèces invasives (nouveau plan opérationnel de lutte contre les invasives). En matière de lutte contre les

invasives, la DEAL a permis la création de la première louterie de La Réunion qui offrira une réponse rapide dès détection de nouveaux animaux sauvages envahissants.

La DEAL, relai local du Ministère en charge de l'environnement, a aussi continué à appuyer une gestion active des espaces protégés par le Parc national et les 2 réserves nationales présentes sur le territoire.

Elle a contribué à l'attribution du label international Ramsar à la réserve de l'Etang de Saint-Paul.

La DEAL a été vigilante à la bonne intégration de la biodiversité dans les politiques publiques et sa prise en compte dans les plans, programmes et projets : analyse des volets biodiversité des grands projets d'aménagement, instruction et suivi des dérogations relatives aux espèces protégées.

POLITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ MARINE

L'année 2019 s'est traduite par l'implication forte de la DEAL dans la création d'une réglementation locale de protection des cétacés, portée en étroite concertation avec les partenaires locaux. Elle rend désormais

obligatoire les mesures contrôlables de la charte d'approche et sera renforcée en 2020.



La DEAL s'est également impliquée dans la mise à jour du plan de gestion de la réserve marine et dans la préparation d'un arrêté qui interdira à terme les lâchers de lanternes volantes et de ballons.

Elle a enfin porté la mise en œuvre du nouveau système d'information sur le milieu marin SIMM.





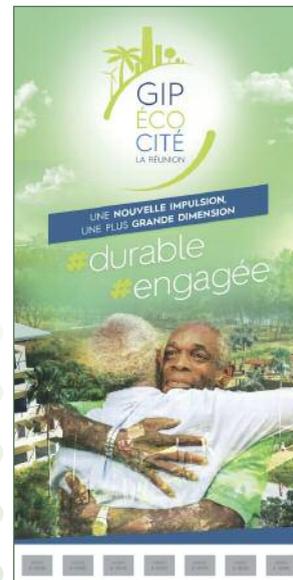
AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

PROMOUVOIR LA VILLE DURABLE ET PLANIFIER UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

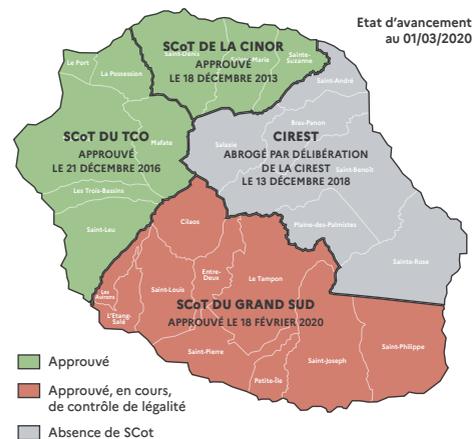
L'Ecocité de La Réunion sur l'Ouest du territoire se conçoit comme un laboratoire d'expérimentation pour créer une ville résiliente, réversible, abordable et séduisante. L'année 2019 a été une année très fructueuse et intense pour le Groupement d'intérêt Public « Eco-cité la Réunion » échelonnée en quelques étapes clés : le premier conseil d'administration tenu en janvier 2019, le recrutement d'un directeur et la constitution de son équipe, la concrétisation de l'appui opérationnel et financier de la DEAL et enfin le programme partenarial d'aménagement présenté en décembre 2019.

2019 a été aussi marquée par la mise en œuvre de plusieurs dispositions issues de la loi ELAN, qui sont progressivement expliquées aux collectivités et aux porteurs de projet. L'intense activité de conseil et d'analyse des documents de planification et d'urbanisme, plus particulièrement d'un ScoT et de 13 PLU, s'est poursuivie en 2019. Les évolutions proposées par la Région du Schéma d'aménagement régionale ont aussi été présentées au public en 2019. La DEAL analyse les documents élaborés par les collectivités, vérifie la fiabilité juridique du plan et prépare l'avis de l'État pour garantir la bonne prise en compte des politiques portées par l'État s'agissant notamment de préservation des espaces agricoles et naturels et de la loi littoral.

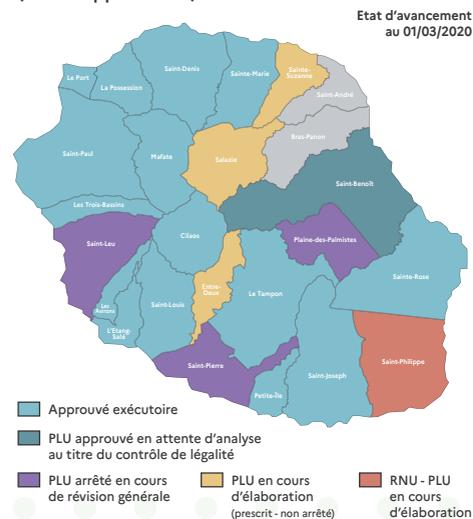
L'accompagnement des acteurs du territoire pour construire la ville durable de demain et préserver les espaces naturels, littoraux et agricoles, mission stratégique pour la DEAL, constitue un enjeu fondamental pour dessiner La Réunion de demain.



Schémas de cohérence territoriale (SCot)



Document d'urbanisme applicable par commune (date d'approbation)



Le respect des constructions est également contrôlé par l'application d'une politique pénale en matière d'urbanisme en particulier sur les zones à enjeux agricoles ou risques. Un protocole d'accord avec les procureurs a été signé en février 2019. Les constructions illégales ou sans titres sont verbalisées et la plupart du temps condamnées à la démolition sous délai avec astreinte. Trente-trois démolitions ont été constatées en 2019.

ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

En 2019, les équipes ont poursuivi leur accompagnement aux projets d'infrastructure et d'aménagement, avec des demandes de plus en plus initiées par des dynamiques touristiques, d'infrastructures de transports en commun et de programme de logements.

Les dynamiques nationales portées par la toute nouvelle Agence de Cohésion des territoires autour notamment des démarches de revitalisation des centres bourgs comme Action Coeur de Ville sont relayées auprès des villes. 5 collectivités de la Réunion sont lauréates de cet appel à projet et accompagnées par l'Etat.

6 collectivités de la Réunion ont été lauréates de l'appel à projet « Fonds de mobilité vélo » 2019 pour un montant de 3 M€ d'aides financières de l'AFITF.



Les architecte-paysagiste conseils de la DEAL ont continué leur accompagnement opérationnel des projets des collectivités.

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS ACCESSIBLES, CONFORTABLES ET ADAPTÉS AU TERRITOIRE

La DEAL est présente auprès des professionnels de la construction pour accompagner l'application des règles de la construction, notamment l'accessibilité aux personnes handicapées et la réglementation thermique-acoustique-aération spécifique aux DOM, via des missions de conseil et des missions de contrôle. 12 bâtiments de logements ont fait l'objet d'un contrôle des règles de construction en 2019. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Logement Outre mer, la DEAL s'est résolument inscrite dans l'animation des réflexions des partenaires sur la maîtrise des coûts de construction à la Réunion et a poursuivi la démarche partenariale autour de l'amiante dans les bâtiments. Enfin, les travaux de construction de bâtiments pour les services de l'État s'achèvent progressivement.

PRÉSERVER LE LITTORAL ET LES PAYSAGES REMARQUABLES DE LA RÉUNION

La DEAL, en tant que, gestionnaire du domaine public maritime, veille à le préserver. 81 autorisations d'occupation temporaires ont été délivrées en 2019. A travers notamment les autorisations accordées dans les 5 sites classés, après passage en CDNPS. Il est veillé à ce que les projets s'intègrent dans les paysages remarquables de l'île.





DEVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION

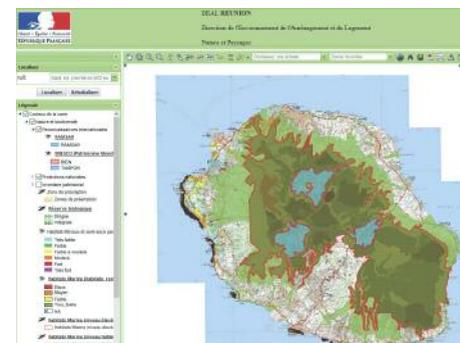
La DEAL contribue à la diffusion de la connaissance sur le développement durable et à la mise en œuvre de bonnes pratiques, en collaborant avec de nombreux partenaires, que ce soit par l'animation de réunions d'information ou d'échange, ou par l'impulsion de démarches nouvelles (par exemple, nouvelle étude d'inventaire des jardins collectifs à La Réunion avec le CAUE, dans le but d'en favoriser l'implantation sur l'île). Elle œuvre aussi avec l'Agorah pour une meilleure prise en compte des enjeux de la transition écologique sur le territoire, en accompagnant des porteurs de plans et programmes.

CONDUITE ET VALORISATION D'ÉTUDES, MISE À DISPOSITION DES DONNÉES

2019 s'est traduite par une poursuite des actions s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions relatives à la directive INSPIRE afin de faciliter la diffusion et l'utilisation des données environnementales. Cela se fait par le système d'information sur l'environnement et le développement durable (SIDE), l'application web



CARMEN comprenant 12 cartes dynamiques et 150 couches SIG accessibles et téléchargeables à partir du site internet de la DEAL de la Réunion, la mise à disposition des couches géographiques relatives aux plans de prévention des risques (aléas inondation, mouvement de terrain et littoraux) sur le site www.risquesnaturels.re et les données numérisées de 4 servitudes d'utilité publique (plans de prévention des risques naturels, sites classés, plans de prévention des risques industriels et installations SEVESO) via Géoportail.



La DEAL est le relai local de la constitution de 2 bases de données fondamentales du ministère : le RPLS (répertoire du parc locatif social) et SIT@DEL2 (constructions neuves). Pour faire connaître les tendances évolutives à La Réunion de la construction, du logement social et des immatriculations, elle publie sur son site internet des bilans et analyses sur ces sujets.

AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

2019 a été marquée par des évolutions législatives notables. La loi énergie-climat du 8 novembre 2019 instaure une nouvelle autorité chargée de l'examen au cas par cas. Elle est distincte de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) qui détient désormais la compétence pour rendre des avis sur les projets en lieu et place des préfets de région. Cela vise à garantir l'indépendance de l'autorité environnementale conformément aux exigences de la directive européenne.



En plus des nombreux avis et décisions de l'autorité environnementale préparés en 2019 pour le compte de la MRAe et du préfet de région, la DEAL s'est investie

dans l'animation et la sensibilisation des acteurs locaux et des commissaires enquêteurs sur la réforme des dispositifs de participation du public et sur les politiques publiques en matière de déplacement (exemple avec les réflexions pour créer un référentiel d'analyse des zones d'activités économiques lors des procédures d'évolution des documents d'urbanisme et pour améliorer l'intégration des installations utilisant les énergies renouvelables dans la démarche d'évaluation environnementale des PLU).



LA COORDINATION DES FONDS CONTRACTUALISÉS

En 2019, la DEAL, en appui au SGAR, s'est fortement impliquée dans les travaux d'élaboration du Contrat de Convergence et de Transformation 2019-2022 (CCT) qui a été signé le 08 juillet. Cette implication a permis d'assurer une continuité des soutiens d'investissement sur notre territoire initialement inscrits dans le CPER 2015-2020. En 2019, 18 dossiers, instruits par la DEAL, ont été déposés au titre de ce dispositif, représentant au final un engagement de plus de 2,2 M€ de crédits de l'État.



ENERGIE ET CLIMAT

Approuvée par décret ministériel de 2017, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de La Réunion 2016-2023 a été mise en révision pour la période 2019-2028, par l'État et le Conseil régional qui assurent la co-maîtrise d'ouvrage. Un travail collaboratif et constructif a permis de parvenir à un projet de PPE 2019-2028 ambitieux et réaliste pour répondre aux défis du territoire, en termes de maîtrise de la demande en énergie, de réduction de la consommation d'énergie dans les transports, de développement des énergies renouvelables, et de décarbonation du mix électrique.

La DEAL s'est impliquée dans la co-élaboration avec le Conseil Régional :

- du schéma régional biomasse (orientations et actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement des filières de production et de valorisation énergétique de la biomasse) ;
- du cadastre solaire pour mobiliser pleinement la ressource solaire

La DEAL accompagne les acteurs locaux dans les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie : signature avec l'Ademe, la Région et EDF d'un cadre territorial de compensation de la CSPE avec pour ambition de maîtriser la hausse de la consommation d'énergie grâce à des actions déclinées sur 5 ans.

2019 a été marqué par de nombreuses actions pour la promotion de l'économie circulaire grâce à la feuille de route (FREC) et notamment sa déclinaison opérationnelle par l'action et l'exemplarité de l'État. La DEAL assure avec le SGAR un réseau de référents « économie circulaire » des services et établissements publics de l'État qui veilleront à :

- améliorer le fonctionnement des administrations (démarches qualifiées, réduction de la consommation des énergies fossiles, réduction de la consommation de matières premières (dématérialisation et lutte contre le gaspillage alimentaire), recyclages (tri à la source des 5 flux (papiers/cartons, plastiques, métal, verre, bois), compostage des biodéchets et la gestion des DEEE) ;

• identifier les compétences et politiques publiques portées par les administrations (par la stimulation des entreprises parties prenantes (via le CLUSTER GREEN, le Haut Commissariat de la Commande Publique), par le soutien des formations des nouveaux métiers de l'économie circulaire, par le développement des énergies renouvelables et des dynamiques d'économie circulaire de l'agriculture durable et du BTP durable ;

• dynamiser des projets territoriaux innovants comme le Contrat de Transition Ecologique du TCO validé en 2019 (40 projets innovants suivis et la moitié concerne l'économie circulaire). De la même manière, l'Appel à Projet Éducation au Développement Durable ainsi que le Plan d'Accompagnement de Projet de la Ligne d'électrification des Hauts de l'Ouest (LEO) a permis d'accompagner financièrement près de 30 projets dont 20 projets concernés par l'économie circulaire.

Enfin, la DEAL agit en matière de promotion du développement durable (DD) et d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) auprès du grand public en organisant la Semaine Européenne du Développement Durable et en incitant les agents de l'État à participer à des opérations de terrains de protection de l'environnement (ramassage de pneus usagés sur le littoral, opération de restauration écologique de la forêt semi-sèche de la Grande Chaloupe et ateliers de réparation de petits matériels électriques).



Il est essentiel pour la DEAL de mettre à disposition auprès de ses nombreux partenaires et du public toutes les connaissances environnementales qu'elle acquiert année après année. Celles-ci lui permettent également de remplir ses missions en matière de prospectives territoriales et d'autorité environnementale.



POLITIQUE DU LOGEMENT

Le secteur du logement social constitue un enjeu économique et social prépondérant pour La Réunion, caractérisé par une forte demande en logement à loyer faible à modéré du fait de l'importante proportion de ménages à revenus modestes.

LE NOUVEAU PLAN LOGEMENT OUTRE-MER

L'année 2019 vu le lancement d'un nouveau Plan logement Outre-mer (PLOM), avec le lancement de la Conférence logement Outre-mer, le 31 janvier par les Ministres des Outre-mer et de la Ville et du Logement afin de donner une nouvelle dynamique à la politique du logement dans la perspective. Des ateliers territoriaux ont été organisés localement du 19 au 21 mars pour que soit menée la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, fortement mobilisés (232 personnes) pour aboutir à la production de 57 actions.



Le PLOM national a été signé le 3 décembre et le travail de déclinaison locale a commencé aussitôt.

LES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT EN FAVEUR DU LOGEMENT EN 2019

L'année 2019 a également constitué une année de transition concernant la programmation des logements locatifs sociaux, en préparation du nouveau processus permettant d'anticiper la validation et notification de la programmation et le dépôt des dossiers de demandes de financement.

Le nombre de logements aidés par l'Etat en 2019 s'établit à 2 496, dont 2 191 logements neufs. Le niveau de pro-

grammation de logements locatifs sociaux neufs est ainsi en légère baisse, mais reste cohérent sur les quatre dernières années.



Concernant la réhabilitation du parc locatif, après une année 2018 où les réhabilitations avaient atteint un niveau élevé avec 824 logements, seulement 92 logements ont été financés en 2019. La production 2019 est ainsi freinée de façon importante, ce qui peut être expliqué en partie par la préparation d'un certain nombre d'opérations situés en quartier NPNRU et QPV sur lesquelles du financement par le crédit d'impôt est rendu possible en 2020. Pour le secteur de l'accession sociale à la propriété et de l'amélioration du parc privé, le rétablissement conditionnel par la loi de finances 2019 de l'allocation logement accession, pour les seuls dossiers ayant fait l'objet d'une décision de financement antérieure, a entraîné un lourd travail de reprise administrative complète de tous ces dossiers, travail fortement mobilisateur en terme de temps passé notamment. Cependant, 213 dossiers bénéficiant de co-financements à hauteur de 100 % du Conseil Départemental et/ou du Conseil Régional, pour des personnes âgées, malades ou handicapées, ont pu être engagés, contribuant à les maintenir à domicile dans un logement aux normes de la décence et de la salubrité. Au total, les moyens budgétaires engagés par l'Etat en faveur du logement social en 2019 s'élèvent à 143,46 M€, se décomposant en 53,96 M€ de crédits LBU et 89,5 M€ au titre des aides fiscales sur les dossiers locatifs engagés ou ayant fait l'objet d'un agrément.

LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT À LA RÉUNION

La DEAL a poursuivi l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration ou la révision de leur programme local de l'Habitat (PLH), ainsi que dans le suivi de leur mise en œuvre. Les PLH des cinq intercommunalités (CINOR, CIREST, TCO, CIVIS et CASUD) ont été approuvés en 2019.



Dans le cadre de la réforme de la gestion de demande de logement social et des attributions, après la CINOR et le TCO en 2018, la CIREST a créé sa Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et élabore son Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD).

LA MIXITÉ SOCIALE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU

L'obligation de produire du logement locatif social sur les territoires sur lesquels la demande est avérée et plus forte est un objectif affirmé de l'article 55 de la loi SRU. Ainsi, la commission nationale SRU a exempté, pour la période triennale 2020-2022, les communes de Cilaos, Trois Bassins, La Plaine des Palmistes, Sainte Rose et Salazie (décret n°2019-1577 du 30 décembre 2019).

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

L'ANRU et ses partenaires ont attribué une enveloppe de 145,1 M€ pour la mise en œuvre des 6 projets réunionnais (Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Pierre, Saint-Louis, Le Port), pour un programme

d'investissements global estimé à un peu plus de 647 M€, dont 40 M€ de financement de la LBU, pour 663 logements qui seront déconstruits, 365 reconstruits hors QPV, 3 701 résidentialisés et 2 553 réhabilités. Durant l'année 2019, la DEAL a accompagné les 6 porteurs de projet dans la rédaction de leur convention pluri-annuelle en vue de la signature de leur contrat.

2 projets ont été contractualisés : les communes de Saint-Denis et de Saint-André ont ainsi signé leur convention pluriannuelle le 3 octobre 2019, lors du FRARU Océan Indien, tenu à Saint-Denis les 2,3 et 4 octobre. Les 4 autres NPNRU doivent être contractualisés avant les élections municipales de mars 2020.





RISQUES NATURELS

LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La DEAL a poursuivi en 2019 son action pour étendre à l'ensemble des communes les Plans de Prévention des Risques (PPR) multi-aléas (mouvement de terrain et inondation) en révisant les PPR les plus anciens, avec l'adoption des PPR de Salazie et des Aviron, et la modification du PPR de Sainte Rose.

La couverture du littoral par des PPR portant sur le recul du trait de côte et la submersion marine se poursuit également avec l'approbation en 2019 des PPR littoraux de Trois-Bassins, Saint-Leu et Sainte-Suzanne.

En parallèle, une expertise spécifique portant sur l'impact des zones rouges des PPR sur la valeur immobilière des biens a été réalisée en lien avec le BRGM et l'AGORAH, contribuant à enrichir d'avantage les phases de concertation préalables à la réalisation des plans de prévention. Elle a fait l'objet d'une importante diffusion via la presse et les médias locaux, et d'une communication à l'occasion des assises nationales des risques naturels à Montpellier en mars 2019.

ce sens en 2019, permettant d'identifier des axes méthodologiques déterminants en matière de modélisation des relations pluies-débit. Une chaîne opérationnelle de prévision associant l'IRSTEA et Météo France a ainsi pu être installée en mode expérimental.



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS, ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES D'ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Alors que les études et travaux associés notamment aux PAPI (plan d'action de prévention des inondations) de la rivière des Galets et de la zone Saline-Ermitage se poursuivent, les premières phases d'extraction de matériaux de la rivière des Remparts ont débuté en 2019 sous l'égide de la DEAL, afin de garantir la maîtrise du risque inondation pour le centre-ville de Saint Joseph. En complément, une action spécifique de formation à destination des collectivités a été réalisée en partenariat avec le CNFPT afin de mieux partager les conditions d'élaboration des PAPI d'une part, et d'autre part de valoriser pleinement le fonds de prévention des risques naturels (dit « fonds Barrière »), soutien financier indispensable pour la mise en œuvre des actions de prévention que les collectivités sont amenées à réaliser.

Le secteur associatif s'investit également pleinement sur le terrain en matière de prévention et de sensibilisation aux risques naturels : la DEAL soutient financièrement l'action de la plate-forme d'intervention régionale océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française pour renouveler auprès des collectivités la formation portant sur la conduite à tenir en milieux inondés.



Enfin, un important travail de révision des documents de planification en matière de prévention des risques naturels a été mené en 2019, avec la révision du Schéma de Prévention des Risques Naturels approuvé pour la période 2018-2022. Les premières séquences relatives à la préparation du second cycle de la directive inondation ont également été réalisées en 2019, avec l'actualisation de l'évaluation préliminaire du risque inondation intégrant les récents événements météorologiques, la révision de la cartographie des territoires à risques d'inondation. Ces éléments serviront de base à la révision du plan de gestion du risque inondation qui aura lieu en 2020.



LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE, AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE DE LA SÉCURITÉ

27 901 examens pratiques du permis de conduire ont été réalisés en 2019 par les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la DEAL, activité équivalente à celle de 2018.

La part de permis B reste quant à elle relativement stable par rapport à 2018 (80 % des examens proposés), avec une réussite de 51% des candidats.

Depuis la création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » en 2018 délivré par la délégation à la sécurité routière (ministère de l'intérieur), 41 contrats de labellisation ont été signés par les établissements d'enseignement à la conduite de La Réunion.

Les autres indicateurs de l'accidentalité sont en hausse par rapport à 2018 : +26 % d'accidents corporels (780 contre 621) et +25 % de personnes blessées (966 contre 772). 128 actions locales de sécurité routière ont été enregistrées au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) en cohérence avec les enjeux de sécurité routière du Document Général d'Orientations 2018-2022, pour un budget de subvention de 165 000 € (apportés par la Région Réunion, le Conseil départemental et l'État).

En complément 479 animations de sensibilisation (+40 % par rapport à 2018) ont été effectuées par les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR).

LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES CONDITIONS D'ACTIVITÉ DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

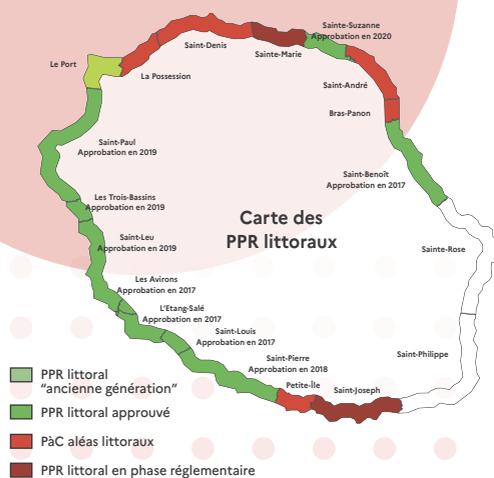
En 2019, la DEAL a mené 199 opérations de contrôle sur route dans le domaine des transports routiers, en lien avec les forces de l'ordre, concernant 790 conducteurs et leur véhicule. Les contrôleurs des transports terrestres ont aussi réalisé des contrôles sur les sites de 32 entreprises.

Au total, 195 infractions ont été relevées par la DEAL. En parallèle, 89 entreprises se sont inscrites au registre des transports en 2019.

Enfin, 2019 a connu une avancée dans le déploiement du programme EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement) à La Réunion, avec la signature de 4 nouvelles chartes (3 pour le transport de marchandise et 1 pour le transport de voyageur). Ce programme vise à sensibiliser, former et accompagner les acteurs professionnels du transport et de la logistique (transporteurs, commissionnaires et chargeurs) à l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale.



Réduire l'impact des aléas naturels sur la population de l'île passe par des actions fortes dans le domaine de la prévention des risques naturels et de la réduction de la vulnérabilité.





RISQUES ANTHROPIQUES

L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Près de 380 établissements installés à La Réunion sont soumis à autorisation ou enregistrement au titre des installations classées, dont 310 industriels, et environ 900 à déclaration. Les principales filières industrielles sont représentées, mais les enjeux les plus importants sont concentrés dans les domaines de l'énergie (stockage et production), des carrières et du BTP, de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des déchets, des substances (stockage et utilisation) et des entrepôts : parmi tous ces établissements, 6 sont classés Seveso, et 33 relèvent notamment de la directive IED sur la gestion intégrée des pollutions.



L'inspection des installations classées instruit les demandes (16 autorisations délivrées, 2 rejets, 20 en cours en fin d'année) et contrôle les établissements (près de 250 inspections, en augmentation de 10 % par rapport à 2017).

CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

La pression importante dans le domaine des matériaux s'est poursuivie sur l'année 2019, dans la continuité des années précédentes, notamment pour alimenter le chantier de la nouvelle route du littoral.

Plusieurs procédures d'autorisation pour alimenter le marché de fond auront également été instruites, et la lutte contre les extractions illégales ou des dépôts de déblais sans précaution en zone agricole, poursuivie.



DÉCHETS ET LUTTE ANTI-VECTORIELLE

Face à la saturation inexorable des deux sites de stockage d'ordures ménagères brutes, l'année 2019 aura vu le quasi-achèvement de la construction de la première unité structurante de traitement des ordures ménagères, avec un objectif de valorisation dépassant les 80 %. Le tribunal administratif a conforté l'autorisation d'exploiter délivrée en 2016.

En parallèle, les actions de lutte contre les filières illégales de traitement des véhicules hors d'usage se sont poursuivies, ainsi qu'une importante opération de vérification de la conformité de la filière d'élimination des pneumatiques usagés, ayant conduit à plusieurs sanctions financières, tant administratives que pénales.



PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

L'année 2019 aura vu la finalisation de la prise en compte des risques autour des principales canalisations de transport de matières dangereuses, le contrôle sur des entrepôts de matières combustibles de l'île ainsi que des contrôles ciblés sur des équipements sous pression implantés dans des établissements recevant du public.



SANTÉ ENVIRONNEMENT

En parallèle de la signature fin 2019 du plan régional santé environnement (PRSE 3) par la Région, l'ARS OI et l'État, ont été portées les premières actions, notamment la réalisation du baromètre santé-environnement auprès d'un échantillon de 1.500 réunionnais, l'engagement de la caractérisation de la qualité de l'air aux abords des principaux axes routiers urbains de La Réunion, mais également l'accompagnement d'initiatives en faveur de jardins collectifs.



CONTRÔLE DES CENTRES DE CONTRÔLES DE VÉHICULES

Au total, 65 actions de contrôle ont permis sur 2019 de s'assurer du respect, par les opérateurs et les centres de contrôle, de la qualité des visites techniques périodiques obligatoires pour les véhicules légers ou poids lourds, contribuant ainsi au dispositif d'amélioration de la sécurité routière.



L'accompagnement au développement et le contrôle des activités à caractère industriel, susceptibles d'être à l'origine de dangers ou inconvénients pour l'environnement ou la santé demeurent des enjeux prioritaires pour les équipes de la DEAL, compte tenu des fortes attentes de la population.



CONTRIBUTION DES ANTENNES TERRITORIALES

- le transfert des compétences eaux et assainissement à la CIREST
- la poursuite des travaux du Parc du Colosse
- la participation aux COPIL sur des projets structurants de l'Est : Route des Hauts de l'Est, Sentier littoral Est, Stations VTT secteur Est, etc.

Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publics de la DEAL :

24 réunions avec la sous-préfète et/ou avec les élus locaux.

- contribution aux avis de l'État sur les PLU de Bras-Panon, Saint-Benoît, la Plaine-des-Palmistes et à la mise en place de la servitude Barnier le long des routes nationales.
- participation aux réflexions sur les études générales de la Rivière du Mat et la Grande Rivière Saint-Jean
- accompagnement des collectivités sur des projets locaux : Anse des Cascades, le Gîte du Volcan, la boucle du centre à Sainte-Rose, l'aire des manifestations à la Plaine-des-Palmistes ...

HABITAT ET RHI :

- **Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat :** Organisation en collaboration avec la CIREST d'une réunion PPA avec les communes pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social le 21 novembre 2019.
- **Politique de l'habitat :** participation à 20 réunions de travail (PILHI CIREST, COPIL RHI, COPIL OGRAL).
- **Habitat :**
 - pour les engagements :
 - 101 logements en amélioration pour un montant total de 3,2 M€ de LBU
 - 120 logements en secteur locatif pour un montant total de 3,5 M€ de LBU
 - pour les mandatements : 208 demandes de paiement traitées pour un montant de 13,95 M€

- **RHI :**
 - 3 opérations RHI en cours, 1 OGRAL + étude pré-opérationnelle habitat indigne en zone d'aléa fort. Montant mandaté : 332,51 K€.
 - Réception et transmission de 6 dossiers DALO à la DJSCS.

GESTION DOMANIALE DPM / DPF / DPE :

Le territoire Est est marqué par 71 ravines, 5 étangs et 50 km de littoral.

- 44 visites de contrôle et de surveillance dont 15 pour le suivi du pont Bois-Rouge
- 12 AOT DPM
- 10 AOT DPF

Participation à la démarche de régularisation de la pêche des bichiques en collaboration avec le Service Eau et Biodiversité de la DEAL.

CONTENTIEUX PÉNAL DE L'URBANISME (CPU) :

Les agents du CPU ont réalisé 41 visites de contrôle qui ont donné lieu à :

- 20 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme dont 100 % relevant strictement des zones à enjeux pour l'État (zones agricoles, naturelles et à risques)
- 11 procès-verbaux de constatation de décisions de justice
- 16 projets d'avis techniques
- 2 démolitions

Une action de formation sur le CPU a été dispensée par le SACOD. Il y a eu également en 2019 la mise en place d'un accompagnement des agents communaux de l'arrondissement Est par les agents du pôle CPU.

ANTENNE OUEST

L'année 2019 a été marquée par :

- la création du GIP de l'Ecocité et l'arrêt du PPA
- la phase d'initialisation du programme d'action cœur de ville de la commune du Port 2019-2025 (24 actions – 20M€)
- le pilotage de l'ensemble des actions publiques sur le territoire de Mafate (SDAIM, Hélistation, CPU, alimentation électrique) et l'accompagnement du TCO pour la création d'un GIP Mafate.
- la continuité des travaux du PAPI de l'Ermitage
- le lancement d'une étude concernant la maîtrise de l'érosion et protection du Lagon de Saint-Leu sous maîtrise d'ouvrage du TCO
- le début des travaux de valorisation du littoral de l'Ermitage.



Appui territorial des politiques publiques ministérielles pour les opérations structurantes, notamment les Zac La Saline, de l'Ermitage, de la Savane des Tamarins, le PRU centre-ville de St Paul, la ZAP du Port, la Zac de Moulin Joli à la Possession, du cœur de ville à la Possession, de l'aménagement du front de mer de la Possession, la ZALM de trois Bassins et la Zac St Leu Océan. A signaler, l'accompagnement du siège pour les 10 démarches Écoquartiers en cours dans l'arrondissement.

HABITAT

4 réunions de concertation se sont tenues avec les collectivités et les opérateurs pour porter la politique de l'habitat et définir la programmation pluriannuelle de logements sociaux. En 2019 4,4 M€ ont été engagés par l'antenne pour le financement du logement social : cela représente 383 logements dont 340 logements neufs (155 LLTS, 9 LLS, 166 PLS et 10 PLSA) et 43 logements

réhabilités 113 logements (62 LLC et 51 PLS) pour un montant de 1,1M€ ont été reporté en 2020. L'antenne a proposé 153 mandat pour 13 M€ concernant 49 locatifs pour 10,3 M€, 4 REHAB pour 732 888 €, 63 LESG pour 1,8 M€ et 37 LESD/ALELIO pour 222 934 €. En 2019 le pôle habitat a modifié 17 arrêtés. La Cessation d'activités d'un opérateur a nécessité en 2019 la réalisation de 83 constats sur site (19 AMELIO/AAH, 43 LESD, 19 LESG, 2 opérations) pour produire l'état des lieux nécessaire à la clôture des opérations et au recyclage des arrêtés de financement. En 2019, 1023 logements ont été livrés sur le Bassin Ouest, 1002 logements ont été visités pour service fait (34 LESG – 530 LLS – 208 LLTS et 229 REHA et 1 LESD).

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (LHI)

Le Territoire de la côte Ouest est toujours fortement impactée par l'habitat insalubre, en concentrant près de 65 % des opérations régionales. La commune de Saint-Paul est concernée par plus de 35 % des opérations de LHI de la Réunion. En 2019, le pôle LHI a organisé 69 réunions, COTECH ou COPIL tenues nécessaire au pilotage des 34 opérations de RHI, RHS, OGRAL.

Ces opérations de RHI ont permis le recensement de 2322 familles en logement insalubre. 1162 familles ont été relogées définitivement. Il reste 1160 familles en attente de financement de leur projet comprenant entre autre 265 LESG et 230 AAH. Ces actions ont permis la démolition de 489 cases insalubres. 305 démolitions resteront à entreprendre. L'année 2019 a permis d'engager la clôture de la RHI Rivière des Galets avec un taux de sortie d'insalubrité de 94 %, les dernières situations sont intégrées à un nouveau programme. Par ailleurs, 23 études opérationnelles sont en cours.

Cette année en collaboration avec la DEAL le TCO a arrêté un nouveau plan intercommunal de Lutte contre l'Habitat indigne (PILHI) pour les années 2019-2022. Ce plan concerne 6000 logements insalubres sur 19 sites d'interventions. En 2019, le pôle LHI a engagé 1,7 M€ d'actions répartis entre 9 nouvelles actions de MOUS et le PILHI. Parallèlement, il a également permis le mandatement de 7 M€. Par ailleurs, le pôle a renforcé le suivi des arrêtés de financement pour identifier les échéances quadriennales afin d'annuler des engagements financiers obsolètes.

Pour la mission de Droit Opposable au Logement (DALO), l'antenne a accueilli 637 demandeurs et transmis 361 dossiers à la DJSCS.

GESTION DES DOMAINES DPM/DPF/DPE

41 visites de contrôle ont été effectuées, et 81 Autorisations d'occupation temporaire (AOT) délivrées. L'année a été marquée par la sensibilité de gestion de l'écoulement permanent de la ravine de l'Ermitage pour supprimer le risque inondation (secteur de très grande sensibilité environnementale avec le lagon, la réserve marine, une riche biodiversité) et des enjeux impactés dès la fermeture du cordon dunaire. Un protocole d'intervention identifiant les acteurs et précisant les procédures d'intervention pour rétablir l'écoulement en cas d'interruption a été validé en décembre 2019.

L'antenne a également assuré la gestion directe du DPM de la commune de St Leu suite à la non-reconduction de la convention de gestion avec la commune. En juin, lors d'épisodes de fortes pluies, une intervention pour le rétablissement de la section hydraulique de la ravine du Cap a été nécessaire afin d'éviter les inondations.

CONTENTIEUX PÉNAL DE L'URBANISME (CPU)

Les agents du CPU ont engagement de 44 nouvelles procédures contentieuses (96 % relevant zones naturelles ou agricoles). L'année 2019 l'antenne a transmis 44 avis techniques concernant des procédures en instruction. Depuis cette année les avis sont transmis directement au parquet. Ces actions ont permis la démolition de 4 habitations illégales et proposé 4 Arrêtés d'interruption de travaux pour construction illégales en cours.

ACCESSIBILITÉ

L'antenne a instruit 274 dossiers présentés en commission d'accessibilité d'arrondissements. La totalité de ces dossiers a fait l'objet d'un avis. 8 visites de sécurités accessibilité d'ERP ont été réalisées.

Les 3 antennes territoriales assurent le suivi des dossiers structurants sur leur arrondissement en liaison avec les services du siège de la DEAL. Elles produisent des analyses territoriales sur leur secteur et participent aux études générées par les besoins en matière de développement de leur territoire.

ANTENNE EST

L'année 2019 a été marquée en particulier par :

- la mise place d'un Comité de pilotage chargé de suivre l'aménagement de la zone Bois-Rouge en collaboration avec la commune de Saint-André et le GIP
- le lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sur le territoire de la CIREST

ANTENNE SUD

L'arrondissement sud a été marqué en 2019 par l'adoption des PLH de la CASUD et de la CIVIS, et par l'arrêt du SCOT Grand Sud. Saint-Joseph et le Tampon ont adopté leur PLU et sont sortis de la procédure de Règlement National d'Urbanisme. L'augmentation continue du nombre de démolitions spontanées a été sensible (+43%). La mise en place d'un produit de substitution à l'Allocation Logement Accession a permis de relancer l'engagement de dossier d'amélioration de l'habitat.



NOUVEAU CONSEIL AUX TERRITOIRES

Il s'agit du relai territorial des politiques publiques des 2 ministères (MTES et MCTRCT) sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt (AMI) comme l'appel à projet Action Cœurs de Villes, Saint-Joseph et Saint-Pierre, l'AMI Revitalisation des Centres Bourgs à Cilaos, l'appel à projet « Réinventons nos Cœurs de Ville », Saint-Joseph et Saint-Pierre, l'appel à projet « Repenser la Périphérie Commerciale et Continuité Cyclable » à Saint-Pierre, l'AMI Cœur des Territoires à Saint-Joseph et l'appel à projet « Continuité Cyclable » à Saint-Pierre.

Le suivi, la contribution et la coordination des avis ont concerné les projets suivants : Parc du Volcan, Belvédère de Bois-Court au Tampon, l'Hélisurfaces-Hélistations à Cilaos et au Tampon, l'aménagement Brulé Marron à Cilaos, les ZACs Pierrefonds, pôle déchet, outil multi-

filères, aménagement Rivière d'Abord à Saint-Pierre, la ZAC Bas du Tevelave aux Avirons, la ZAC Cambrai, Bassin de baignade, Domaine du relai à Petite-Île, le Puits des Anglais à Saint-Philippe, l'aménagement Carthage à Saint-Louis, et le Pôle d'échange TCSP à l'Étang-Salé.

PLANIFICATION

- Suivi de l'élaboration du PLU de Saint-Joseph approuvé mi-2019
- Production d'avis sur 3 dossiers de modification du PLU de Saint-Louis et du Tampon
- Suivi de l'élaboration du PLU de Saint-Philippe
- Participation à la mise en œuvre des mesures post-PPRT du dépôt de munitions de la Plaine-des-Cafres
- Contribution aux avis de l'État sur le projet du SCOT Grand Sud.

HABITAT ET LHI

Au titre de la politique de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne, on peut signaler les travaux d'installation de la CIL de la CASUD, la mise en place de l'OGRAL de Petite Île, le lancement de 2 études RHI sur Saint-Louis, 2 Cotech et 2 COFIL de la RHI Butte Citronnelle à Étang-Salé, 2 sessions de Programmation Pluriannuelles des logements aidés, 238 k€ de mandats RHI et 40 retraits de dossiers DALO pour 25 demandes déposées.

Engagements Habitat

- 982 logements sociaux financés pour 23,5 M€ de LBU dont :
 - 835 logements locatifs neufs pour 19,6 M€ dont 280 Résidences personnes âgées
 - 147 amélioration Habitat et LESD (pour 3,9 M€)

Mandatements Habitat

- 464 dossiers mandatés pour 13,3 M€ dont 378 diffus et 86 locatifs

Ventes et location des LES

14 demandes de ventes et 6 demandes de location instruites, carence Entre-Deux, analyse et traitement de 90 Déclarations d'Intention d'Aliéner, 2 biens préemptés et 1 recours contentieux.

FRAFU :

2 avis d'opportunité et 239 k€ engagés pour 2 études pré-opérationnelles.

APPUI TERRITORIAL

Gestion Domaniale DPF/DPE/DPM

Le territoire sud composé de 10 communes totalise 671 km de cours d'eau en DPF, l'étang du Gol (espace naturel sensible), 9 zones humides, et 80 km de littoral. Le volet domanial a généré la délivrance de 40 actes :

- en DPF : 28 AOT et 19 visites de terrain
- en DPE : 2 COP et 3 visites de terrain
- en DPM : 10 AOT et 7 visites de terrain

15 traitements de demandes de particuliers ou collectivités sur la gestion domaniale des ravines. Surveillance domaniale et suivi des chantiers en ravines sur 3 communes pour un montant de 41 k€.

Les chiffres du contentieux pénal de l'urbanisme

- 32 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme
- 23 procès verbaux effectués dans le cadre des recouvrements astreintes
- 62 projets d'avis technique transmis au siège
- 20 tournées CPU ont été réalisées
- 20 démolitions spontanées constatées
- 6 audiences spécialisées auprès du TGI de Saint-Pierre pour 32 dossiers
- 2 audiences en cours d'appel.

Sécurité / Accessibilité

- 17 visites d'ouverture d'ERP dont 2 relevant de la 1^{ère} catégorie.
- Instruction et présentation de 357 dossiers en 16 commissions d'accessibilité.

Commission Départementale de Sécurité Routière CDSR

80 avis sur dossiers d'études de manifestations sportives et d'événementiels.

Avis RNU :

374 dossiers instruits dont 50 avis conformes défavorables (Saint-Philippe, Saint-Joseph, Tampon).

ACTIONS A L'INTERNATIONALE DANS LA ZONE SUD OCEAN INDIEN

MADAGASCAR

• Lancement du projet CRAIE : Début 2019, la direction générale de l'Office national de l'Environnement malgache s'est déplacée à la Réunion avec le projet de mettre au point un tableau de bord environnemental, permettant l'échange de données environnementales entre les pays de la zone. Dans un premier temps, il a été acté de lancer une coopération entre les deux pays destinée à échanger mutuellement sur l'information environnementale et sur « l'autorité environnementale ». Le projet baptisé CRAIE pour « Coopération Régionale en matière d'Autorité et d'Information Environnementale » est ainsi né. Des partenaires financiers ont également adhéré à ce projet, que ce soit l'AFD du côté malgache ou la mission diplomatique du préfet. La 1^{ère} étape du projet s'est concrétisée par un déplacement fin novembre 2019 d'une délégation de la DEAL à l'ONE à Tana afin de rencontrer les équipes et de s'imprégner des pratiques mis en place. La prochaine étape sera l'accueil à la DEAL d'une délégation malgache de 6 personnes en 2020 avec pour objectif d'établir un programme de coopération pluriannuel sur le développement durable entre les deux entités.



• Participation de la DEAL (mandat de représentation de la France) à la réunion des ministres de l'énergie de la Commission de l'Océan indien sur le projet de stratégie régionale de coopération pour la transition énergétique qui s'est déroulée le 24 octobre 2019 à Tana.

• Participation de la DEAL à la réunion des ministres de l'énergie de la Commission de l'Océan indien qui avait traité le projet de stratégie régionale de coopération pour la transition énergétique. La DEAL avait pour mandat de représenter l'État français à cette réunion officielle qui s'est déroulée le 24 octobre 2019 à Tana.

UNION DES COMORES

• La DEAL Réunion a été sollicitée en juin 2019 par l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du Plan mondial Adapt'Action - pour les accompagner sur la mise en place d'un Schéma d'Aménagement du Territoire de l'île de Mohéli aux Comores, jusqu'à là dépourvue de tout document de planification. Plusieurs services de la DEAL (SACOD, SEB et SCETE) et des partenaires (AGORAH) se sont donc mobilisés sous l'égide de la directrice adjointe, Stéphanie Bascou pour apporter leur expertise à ce projet de préservation du patrimoine mondial naturel (réserve de biosphère mondiale). Un projet exemplaire de coopération qui va s'inscrire dans le temps.



MAURICE

• Séminaire ville durable dans l'océan indien qui s'est tenu les 19 et 20 juin 2020 à Port-Louis. Le but de ce séminaire était de tirer les leçons des expériences en matière de ville durable en milieu tropical et insulaire et de mettre en valeur les réalisations et les initiatives existante à Maurice, La Réunion et Madagascar.

• Participation aux ateliers de travail de la Commission de l'Océan Indien qui se sont tenus à Maurice en mars 2019, concernant le projet associé au 11^{ème} FED "climat en indianoceanie : adaptation, résilience, gestion des risques". Ces réunions avaient comme objectif de renforcer les capacités d'adaptation des États insulaires au changement climatique. Actions orientées sur l'amélioration de la résilience des territoires (réduction de la vulnérabilité), le développement des capacités gouvernance (financière) des petits états insulaires en matière de gestion des catastrophes, la mutualisation de moyens en matière de connaissance des risques ou de gestion des catastrophes.



L'intégration de La Réunion dans l'environnement régional est devenue une priorité (renforcement de partenariats avec la Commission de l'Océan Indien, avec les pays riverains Afrique du Sud, Tanzanie et Mozambique) comme l'a rappelé le Président de la La République présent sur l'île en octobre 2019. La coopération régionale représente donc un véritable enjeu pour la DEAL, compte d'intervention : lutte contre le réchauffement climatique, protection face aux aléas naturels, gestion des déchets et préservation de la biodiversité.



ORGANISATION ET MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS DE LA DEAL

L'année 2019 a été marquée par la mise en place du nouveau secrétariat général, dont l'action s'inscrit résolument dans l'accompagnement au quotidien des agents et des missions de la DEAL, mais aussi, au travers de la culture qualité, de l'innovation et des initiatives des agents, dans la promotion d'une DEAL exemplaire, pour répondre à l'ambition ministérielle de « Service Publics Ecoresponsables ».



RESSOURCES HUMAINES

L'année a été marquée par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs, tels que le compte personnel de formation. L'actualisation de la charte du compagnonnage réaffirme le respect des valeurs avec des enjeux sur la valorisation et la transmission des compétences et des savoir-faire. La DEAL s'est enfin particulièrement investie dans l'accompagnement de la carrière et du parcours professionnels des agents, avec :

- 971 journées-stagiaires,
- 26 promus,
- 19 admis aux concours,
- 31 nouveaux arrivants, 16 départs et 30 mobilités internes.

PILOTAGE BUDGÉTAIRE

En 2019, pour porter l'ensemble des politiques publiques de la DEAL, ce sont plus de 80 M € qui ont été engagés et consommés. L'année a également été marquée par la mise en place du nouveau marché ministériel pour les déplacements professionnels et les congés bonifiés.

INFORMATIQUE

Un effort important a été consacré à la modernisation de l'infrastructure informatique, avec le remplacement de trois serveurs et le renouvellement de plus de 70 % du parc. Concernant la sécurité du système d'information, l'inspection nationale souligne un très bon niveau de protection des infrastructures réseaux.

IMMOBILIER ET LOGISTIQUE

Plus de 177 000 € ont été engagés et consommés pour l'entretien et la réparation du patrimoine de la DEAL, avec notamment :

- le traitement anti-termite des locaux de l'Antenne Est et du site de Rambaud,
- la mise en service du dispositif de sécurisation de l'Antenne Sud,
- l'aménagement d'un espace douche à l'Antenne Ouest.

LA DEAL EXEMPLAIRE

En 2019, une expérimentation du tri papier a été lancée sur le site de Dodu et a donné pleine satisfaction. De même, 2 brasseurs d'air innovants ont été installés dans la salle Thérésien Cadet, à titre expérimental. L'innovation réside dans un flux d'air (Vortex) réparti à 360° pour une ventilation totale de la pièce, et permet d'atteindre une bonne performance énergétique. Enfin, deux autres actions ont été lancées dans le cadre de la DEAL exemplaire :

- la collecte des bouchons plastiques, avec notamment la mise en place d'une **boîte de collecte customisée par des écoliers**,
- le lancement de la **bibliothèque solidaire** sur le site de Dodu, où chaque agent peut déposer, emprunter ou prendre des livres au gré de ses envies.



ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES AGENTS

En 2019, 491 personnes, agents relevant de la zone de gouvernance, ayant-droits et retraités ont participé aux journées proposées par le CLAS. On peut citer la traditionnelle journée de cohésion sociale (27 juin) sous forme d'une manifestation culturelle sur la flore endémique et indigène de La Réunion, à la Plaine des Palmistes, en partenariat avec les guides du Parc National, et une journée d'information sur le Bien être à travers la pratique douce du sport.



La journée « nouveau départ 2019 » a permis le 17 septembre d'accueillir les nouveaux arrivants et de dire au revoir aux retraités de l'année. La journée « Au bonheur des enfants » le 5 octobre portait sur « le merveilleux monde de Disney » les enfants présents, déguisés pour la plupart, ont vécu pleinement cette journée festive et magique organisée pour les familles.

Dans le cadre de la qualité de vie au travail durable (QVTD) 136 séances de réflexologie plantaire ou massages crâniens ont été prodigués par une praticienne sur les différents sites de la DEAL.

ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

L'ASCE (Association Sportive Culturelle et d'Entraide) a accueilli près de 600 personnes lors des différentes manifestations qu'elle a organisées tout au long de l'année. On peut citer parmi celles-ci la sortie enfants à l'île Maurice sur 4 jours en mai pour 35 personnes (dont 21 enfants), la randonnée à Grand-Bassin pour la Pentecôte qui a réuni 31 marcheurs ou encore la superbe fête de Noël le 30 novembre à Aquanor (170 personnes).

L'inauguration du coin lecture a été un grand moment de l'année. Il y a eu enfin 250 réservations qui ont été effectuées pour la location des différentes cayennes de l'île.



FAIRE CONNAITRE SON ACTION



FÉVRIER

Signature de 6 protocoles ANRU



AVRIL

Première réunion du club des référents de l'État de l'économie circulaire



MAI

Semaine européenne du développement durable



MARS

Signature de la convention Agence Régionale de la biodiversité



AOUT

Labellisation RAMSAR pour la réserve de l'étang Saint-Paul



JUILLET

Matinale sur la qualité de l'air intérieur



SEPTEMBRE

Comité de direction conjoint DEAL-Direction de la Mer sud océan indien



SEPTEMBRE

Délégation générale de l'ANRU en visite à la DEAL



OCTOBRE

Signature du protocole avec le Ministère de la Justice pour l'accueil de personnes condamnées à des TIG à la DEAL



NOVEMBRE

Exposition "pensées positives" conçue par les agents de la DEAL



DÉCEMBRE

Atelier sur la mobilité durable

ORGANIGRAMME



Directeur de la publication :
Philippe Grammont, Directeur

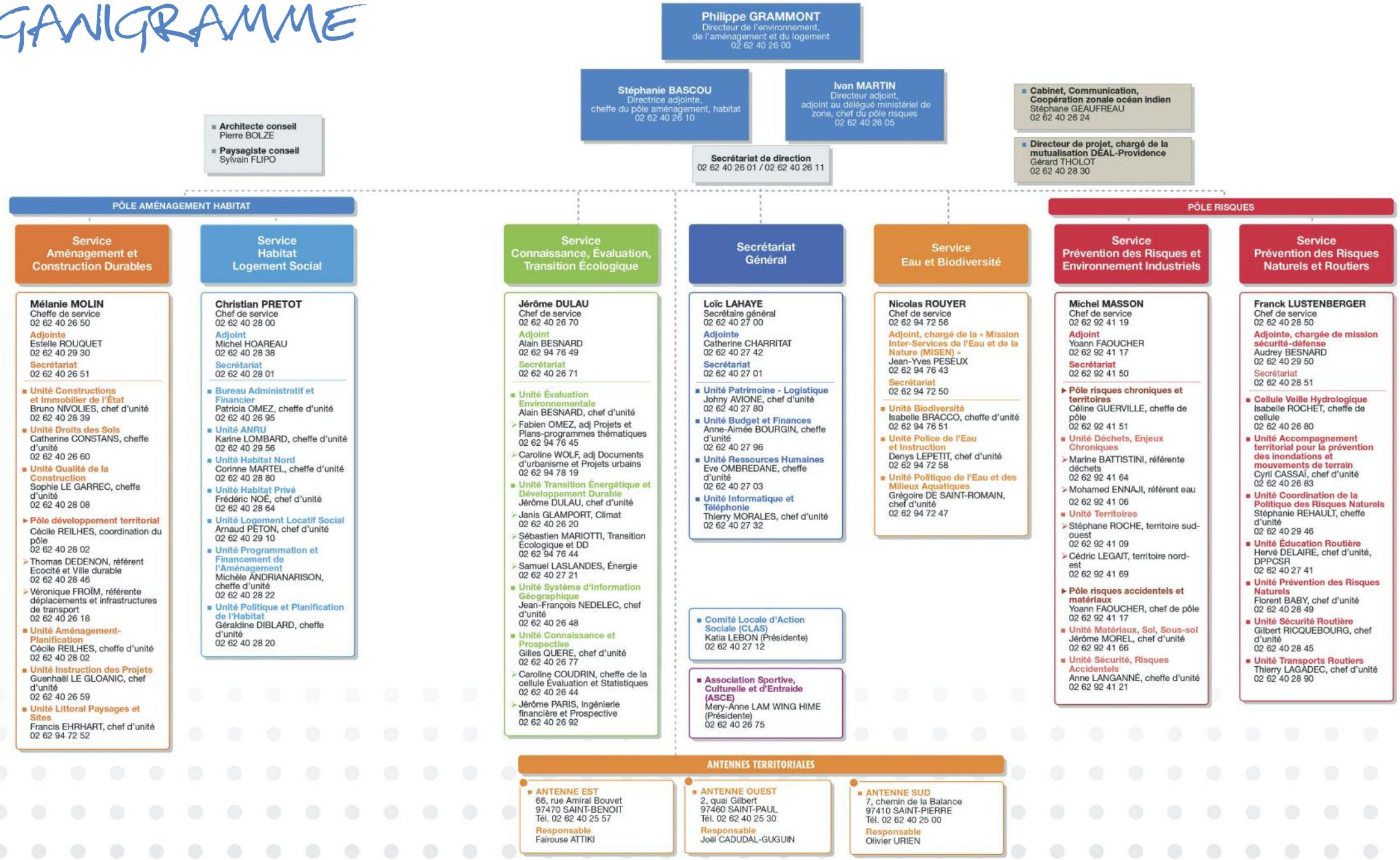
Rédaction : les services et antennes de la DEAL
sous la coordination de Stéphane Geaufreau,
Responsable de la mission communication,
cabinet et coopération

Photos : Misson communication - Matthieu SALIMAN -
AdobeStock®

Impression : PRINT2000

Papiers issus de forêts gérées durablement - Mai 2020

Création : COMBAVA





**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCOMPAGNER
LA RÉUNION
SUR LA VOIE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT**

2, rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis messag cedex 9
Tél. : 0262 40 26 26
Fax : 0262 40 27 27
www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

